



L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°52 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



Editorial du Prieur

SIX PRÊTRES ET DEUX FRÈRES, POUR UN APOSTOLAT PAROISSIAL, SOUS LE PATRONAGE DE SAINT PIE X

Notre communauté du Prieuré Saint Ferréol s'agrandit, avec l'arrivée de Monsieur l'abbé Daniel VIGNE, qui s'occupera principalement du ministère à la Chapelle de l'Immaculée Conception à Aix-en-Provence, et du Frère Pascal, qui aura en charge la direction de la sacristie de l'Eglise Saint Pie X. Monsieur l'abbé Christophe CALLIER, directeur de l'Ecole Saint Ferréol, sera donc un peu plus présent sur Marseille le dimanche, Monsieur l'abbé Etienne BEAUVAIS continuera à s'investir à Avignon, et Monsieur l'abbé BERNHARD et moi-même garderons principalement le ministère à Marseille.

Dans l'ensemble de la France, la Fraternité Saint Pie X étend sagement son ministère, avec notamment l'ouverture de deux nouveaux prieurés (dont celui de Vendée sous la direction de Monsieur l'abbé Laurent RAMÉ!). Après la période où ont été créés beaucoup de prieurés, les supérieurs ont veillé ensuite à renforcer les maisons existantes, de manière à assurer une vie de communauté conforme aux statuts de la Fraternité, pour un apostolat qui y puise une véritable efficacité. Une fois cette précaution assurée, le ministère a repris une certaine expansion.

C'est la même chose qui se passe en Provence... à Avignon, la Chapelle des Pénitents Noirs nécessite plus de ministère, à Aix-en-Provence, la Chapelle Notre Dame de l'Immaculée Conception voit ses effectifs grandir tout doucement, mais sûrement. Et Marseille demande que nous maintenions tous nos efforts pour assurer à l'Eglise Saint Pie X et à la Chapelle de l'Immaculée Conception une vie de paroisse rayonnant autour

d'elles, et à l'Ecole Saint Ferréol sa tâche éducatrice. Je n'oublie pas la Corse, où nous cherchons un local pour renforcer notre ministère à AJACCIO. Le travail ne manque donc pas pour les prêtres du prieuré Saint Ferréol.

Selon quel programme allons nous ainsi étendre nos efforts? Inutile d'attendre un discours-programme époustouflant, ou la naissance d'une nouvelle activité apostolique qui « fera parler de nous ». De même que la cité catholique, la vie des communautés des fidèles n'est pas à réinventer: c'est la vie de paroisse, avec ses activités traditionnelles. Si cette vie est surnaturelle, fondée sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur la Foi et les sacrements, elle rayonnera d'elle-même et touchera beaucoup d'âmes: notre Foi nous l'assure.

L'on cite souvent comme l'exemple significatif le tout premier acte du Pape Saint Pie X: le motu proprio sur la musique sacrée. Le Bréviaire Romain résume: « Il ramena la musique sacrée à sa splendeur et à sa dignité première ».

De même que l'architecture sacrée, l'orfèvrerie sacrée, et la confection des ornements sacrés, la musique sacrée réunit tout ce que l'art humain a pu façonner, au cours des siècles, de plus beau, de manière à ce que la beauté soit dans la Liturgie l'éclat des mystères invisibles, source de grâces pour tous ceux qui seront attirés par elle. La musique sacrée (dont le premier instrument est, ne l'oublions pas, la voix) est vraiment l'ornement de la prière solennelle. (suite de l'éditorial page 6)



Monsieur l'abbé Daniel Vigne



NOUVELLES DU PRÉAU ... PAR M.L'ABBÉ CHRISTOPHE CALLIER

UNE SAGE APPLICATION

Le mois dernier, Jean de la Fontaine nous a indiqué une voie vers la sagesse pour nos enfants. En conclusion, nous nous rendions compte que cette sagesse très « spéculative » ne correspond pas à ce que nous mettons habituellement derrière ce mot, en premier lieu l'obéissance. Un enfant est communément considéré sage s'il obéit. L'acquisition de la sagesse recouvre en effet un deuxième aspect : faire passer la sagesse dans les actes. Cet aspect n'est pas si simple qu'il paraît. La pensée grecque que nous avons tant admirée la dernière fois, n'est parvenue à élucider cette question qu'après bien des tâtonnements.

DEVENIR INSTRUMENT DE LA PROVIDENCE DE DIEU

L'enfant doit viser non seulement à comprendre l'ordre de l'univers (le cosmos pour les Grecs) mais aussi à y conformer toutes ses actions, c'est-à-dire à être prudent au sens le plus profond du terme. L'homme prudent est un instrument de la Providence de Dieu, qui met l'ordre voulu par Dieu dans le domaine qui lui est confié. Cet ordre se trouve exprimé par de grands principes fondamentaux que nous livrent la Révélation et la saine philosophie : par exemple, le rapport entre grâce et nature, la primauté du bien commun, le principe de finalité...



L'expérience d'une kermesse

Serait-ce à dire que pour être sage de façon pratique, il suffit de faire de beaux raisonnements presque mathématiques qui nous font parvenir à coup sûr à la solution en partant de grands principes ? Non, car il s'agit d'appliquer ces lois universelles à des circonstances bien précises, de les mettre en œuvre concrètement dans un cadre déterminé. **La décision de prudence sera au confluent de la considération des grands principes et de celle des circonstances.** Pie XII résume ainsi la prudence de l'adulte que l'enfant doit tendre à acquérir : *« le regard fixé sur les principes immuables de l'activité humaine, ils doivent savoir et vouloir appliquer ces normes indéfectibles aux contingences de l'heure. »* (06/01/45)



Une stratégie à construire avec prudence

L'éducation de la prudence chez l'enfant réclame non seulement l'explication de l'ordre voulu par Dieu mais aussi la compréhension de l'application concrète des principes. Sous ce dernier rapport, la connaissance de l'histoire selon une vraie perspective chrétienne (elle est alors maîtresse de vie), de la vie des saints et l'expérience personnelle sont les trois ingrédients indispensables. En se servant d'eux, l'enfant pourra saisir le lien qui existe entre tel moyen concret et tel effet ; il deviendra alors capable de trouver

la bonne solution pratique. Voyant les conséquences funestes d'un intérieur négligé (fuite du foyer, tristesse...) et les bienfaits d'une maison soignée comme il convient (joie chrétienne, attrait pour le bien, paix...), la jeune fille devenue adulte jugera en fonction de cet impératif si lui survient la tentation de travailler professionnellement sans nécessité réelle. Les vertus d'une saine épargne, jointes à l'esprit de pauvreté, sont enseignées à travers la vie des familles authentiquement chrétiennes : à cette école, l'enfant saura naturellement choisir et trouver goût aux délassements empreints de simplicité. Dans ses lectures, il apprend les bienfaits de la coutume et les dommages de l'orgueilleux esprit d'indépendance (Cf. la Révolution Française...); cela le poussera à choisir en fonction de la sagesse des anciens.

Malheureusement, l'éducation à la prudence se trouve facilement négligée. L'enfant parvient alors à l'âge adulte sans avoir été initié à cette réflexion et à la mise en œuvre concrète. L'importance des vertus de force et de tempérance n'échappe à aucun vrai éducateur : l'enfant doit fuir gourmandise, paresse et orgueil... Mais, la prudence tombe aux oubliettes... car elle est moins facilement discernable et son acquisition est plus difficile. En effet, elle réclame des éducateurs l'effort de faire faire, au lieu de faire soi-même. Devant les difficultés d'obtenir la coopération de l'enfant et face à l'inévitable imperfection du « rendement » de celui-ci, on se trouve rapidement tenté de renoncer.



La vie familiale procure de nombreuses occasions de confier des responsabilités à la mesure de l'âge de chaque enfant pour qu'il s'initie progressivement à la prudence. Un jeune pourra ainsi être chargé d'organiser une promenade, une visite, un menu...

Le jeune ne doit pas croire que les questions morales auxquelles il est confronté se résolvent à l'instinct ou par des « recettes » qui lui permettront de faire l'économie de la réflexion. G. Thibon auquel on en demandait répondait : « *J'apporte des principes, je ne donne pas des recettes. Et c'est à vous seul qu'il appartient de trouver à la lumière de ces principes, la solution adaptée aux circonstances où vous vous trouvez et au but que vous poursuivez* ». Les parents susciteront par des questions la réflexion pratique de l'enfant.

LES CHEMINS VERS LA SAGESSE

Ne pouvant encore exercer suffisamment sa raison, le jeune enfant se conforme d'abord aux lois données par ses parents et ses maîtres, sans les comprendre, par révérence, confiance et affection. Une crainte salutaire devant l'autorité le détournera des impasses et l'habitue à entrer docilement dans la voie de la sagesse de Dieu. « *La crainte est le début de la sagesse* ». C'est la voie de l'humilité et de l'obéissance.

L'enfant n'a pas encore la prudence développée et doit s'en remettre à des prudences éprouvées : c'est le sens de l'obéissance. L'obéissance lui permet d'élever ses actions au niveau de la prudence des adultes. Il est donc justifié de faire correspondre obéissance et sagesse chez le jeune enfant. D'ailleurs, de façon générale, dans les réalités du

Bon Dieu, le chrétien doit commencer par obéir, Dieu donne ensuite la compréhension des choses auxquelles on s'est soumis.

Puis, l'intelligence va se développer. L'adolescent va faire un nouvel apprentissage : ces lois ne sont pas arbitraires, imposées par le caprice de l'autorité, mais sont l'expression de l'ordre qui règne dans le monde. « *Ce que l'homme doit apprendre est que les lois qui semblent à l'extérieur de lui-même et qui paraissent le forcer à l'obéissance sont en réalité les lois mêmes de sa propre existence.* » (R. Allers). Les discussions fréquentes avec l'adolescent viseront à le lui manifester et à nourrir son enthousiasme pour cette sagesse. Ceci suppose de la part de l'éducateur l'étude et la contemplation de l'ordre qui règne dans les œuvres de Dieu. Pour le jeune, cette deuxième voie vers la sagesse va s'ajouter à la première (l'humble obéissance) ; et les deux vont s'aider mutuellement durant toute la vie.

Nous concluons par cet appel du pape Pie XII : « *Formez des hommes forts qui soient à même de répandre autour d'eux le bien et de diriger les autres à la lumière de principes bien nets* » (6/09/44). Le Pape nous met en garde : « *vous aurez à rendre compte, un jour, devant le tribunal de Dieu* » (20/03/56)

DES PRINCIPES INAPPLICABLES ?

Mais, finalement au moment de cette mise en application, ne se présente-t-il pas souvent des circonstances où les principes sont inapplicables ? Dans ce cas-là on se résout à trouver une solution pratique « au petit bonheur la chance ».

Bien souvent, on considère à tort que le principe s'avère inapplicable parce qu'il nous coûterait trop d'y être fidèle : la mise en œuvre est jugée trop difficile, elle exige des renoncements ; on risque les mécontentements, les résistances... Par exemple, un enfant commence à se laisser influencer par l'esprit du monde, on craint sa réaction si on s'efforce à le ramener sur le bon chemin, si on lui interdit tel divertissement contraire aux exigences chrétiennes. Le Cardinal Pie décrit ainsi avec verve ce triste comportement : « *l'homme contemple la vérité assez volontiers, il se pose avec une certaine complaisance devant elle, et tant qu'elle se tient à une assez grande distance pour que l'admiration soit purement spéculative, cet amateur de la vérité est à l'aise, (...). Mais si ce quelque chose de vague et d'éloigné vient à se rapprocher et à se préciser, si la vérité veut mettre la main sur lui, c'est-à-dire, appliquer ses principes à sa conduite, ah ! tout à coup cet admirateur de la vérité change de contenance, il s'effarouche, il se retranche et s'enveloppe en lui-même* » Aucun aspect de la vie humaine ne doit échapper à la sagesse de Dieu : par exemple, devant les attaques contre la modestie chrétienne, Pie XII répond avec fermeté : « *il y a des lois plus hautes et impérieuses, des principes supérieurs et immuables qui, en aucun cas, ne peuvent être sacrifiés au gré du plaisir, ou du caprice.* » (22/05/1941)

Il est essentiel que les enfants qui se rapprochent de l'âge adulte, acquièrent la conviction forte que le triste monde dans lequel ils vivent ne pourra se redresser que par la fidélité humble et ferme à la sagesse de Dieu. On éloignera le jeune de l'illusion que la solution réside dans l'emploi d'expédients humains, qui permettent des

résultats palpables, mais qui ne sont en réalité qu'apparents. La lecture des plus beaux textes du Cardinal Pie, qui fut le maître de saint Pie X, sera revigorante pour nos jeunes. Contentons-nous de cette seule célèbre citation : « *Notre siècle est fatigué d'expédients, fatigué de transactions et de compromis. [...] Après qu'on a essayé de tout, l'heure ne serait-elle donc pas venue d'essayer enfin de la vérité chrétienne ?* » Voilà l'idéal que les parents tâcheront de vivre au quotidien. La vraie efficacité est là et nulle part ailleurs : « *Ce n'est qu'en restant fidèles à ces principes et en intensifiant chaque jour la ferveur de votre piété, et de votre vie intérieure que vos oeuvres extérieures se pénétreront de cette force qui surmonte et maîtrise heureusement toutes les difficultés terrestres.* » (Pie XII, 04/12/1948). Veillons à apprendre aux enfants à juger les résultats selon les vrais principes de la foi !

Il faut apporter grande attention sur ce point car là réside l'un des principaux maux du monde moderne : « *Ce dont notre époque, en effet, souffre surtout, c'est de l'affaiblissement de ces vérités et de ces principes sauveurs, dont le psalmiste déplorait déjà qu'ils allassent diminuant parmi les enfants des hommes* » (Pie XII, 27/07/46)

Parfois, on ne peut pas concrètement et raisonnablement mettre en œuvre directement la loi. On ne se retrouve pas alors dans une situation où l'on est dégagé de toute loi, mais c'est une loi plus fondamentale qui va primer. Par exemple, un chef d'Etat qui n'est pas en mesure d'interdire les sectes dans son pays, devra au moins temporairement les tolérer faute de mieux, mais selon la stricte mesure nécessaire.

Le gros risque sera de déconnecter l'agir des principes. Les parents comme désabusés enseigneront à leurs enfants que les principes sont bons pour la théorie, mais que leur application est irréaliste. Ils le feront soit dans leurs paroles, soit dans leurs actes. Dans le meilleur des cas, ils connaîtront les principes, ils protesteront de leur attachement à ces principes, mais la mise en pratique en sera déconnectée. Ne tombons pas dans l'écueil qui consiste à « bricoler » des solutions pratiques qui ne s'inspirent plus des grands principes immuables de la sagesse de Dieu et de l'Église. Les occasions sont multiples : les alliances politiques mortifères pour la foi, l'action dans la cité sans prendre en compte le rôle des communautés intermédiaires, les concessions non justifiées pour inviter des enfants en situation irrégulière...

Enfin, c'est la conviction dans la fécondité des principes qui se trouve détruite, alors qu'agir selon eux, c'est entrer dans le plan de Dieu et donc dans la voie de la suprême efficacité. « *Il n'est rien qui soit aussi souverainement, aussi immédiatement pratique que la doctrine... Rien n'est aussi efficace que de connaître bien la pensée divine* » et de la mettre en pratique (Dom Delatte). ■

NOUVELLES DU PRIEURÉ



Sous l'impulsion de M. l'abbé Beauvais aidé d'une équipe de jeunes garçons de la paroisse pour répartir les tas de gravillons



abandonnés par deux camions, le prieuré ne connaîtra plus, après de gros orages, les inconvénients d'une allée boueuse ■

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE : « LES LÈVRES SCÉLÉES » ... SUR LE SECRET DE LA CONFESSION



Conversion d'un élu de la République ... ou la revanche de Don Camillo!



L'Armée Républicaine aussi doit respecter les secrets de la confession



Tableau final

NOUS AVONS LU POUR VOUS... PAR CHRISTIANE DOSSISARD

PLAISIR DE LIRE

Heureuse et surprenante découverte de l'été 2010 : une revue datant de 1966 ! à nouveau de quoi s'interroger sur l'absence de communication au sein de la Tradition ! De quoi s'agit-il ? d'une revue de critique littéraire destinée à l'ensemble d'une famille chrétienne. En effet, vous trouverez dans « Plaisir de Lire » d'une part quelques articles de fond culturels accessibles aux adolescents, d'autre part une présentation de plusieurs ouvrages par catégories de lecteurs, avec une grille d'appréciation permettant un choix éclairé.

Tout parent ou tout grand-parent saura apprécier le travail de sélection qualitative auquel il est difficile à chacun de se livrer personnellement. Vous goûterez la diversité des livres proposés, de l'album pour tout jeune enfant au manuel de cuisine pour nos étudiants stressés, en passant par la littérature et les travaux manuels.

Par ailleurs, cette revue a l'intérêt de présenter concomitamment des auteurs contemporains et des auteurs plus anciens,



lesquels prennent souvent la poussière sur les rayonnages de Papi et de Mamie, comme sur ceux de nos propres écoles, sous prétexte que l'attention des enfants d'aujourd'hui ne pourrait être retenue que par des couvertures attrayantes voire acidulées.

En outre, cette promenade livresque pourrait inciter nos enseignants à reconsidérer le choix des lectures imposées à nos enfants. On ne peut parler de plaisir de lire que si l'on a acquis le goût de la lecture. Or, nul doute que ce dernier ne peut se former de manière uniforme à travers l'œuvre surexploitée de notre chère Sophie...Comtesse de Ségur.

Pour conclure, cette revue trimestrielle, au prix raisonnable, mériterait de prendre place sur toutes nos tables de procure de France et de Navarre, pour apporter un soutien tangible aux familles chrétiennes souvent désorientées par les sollicitations « mortifères » de la culture moderne ■

Plaisir de Lire

revue trimestrielle

31 rue Godot de Mauroy 75009 Paris

Pour compléter l'éditorial de M. l'abbé Radier dans l'ACAMPADO n°51 de juillet-Août

LAÏCITÉ ET LAÏCISME

Lettre de l'abbé Berto aux anciens de Notre-Dame de Joie

à l'occasion de la fête du Christ-Roi

Octobre 1961

Mes chers grands

(...) Pie XII déclare expressément qu'il établit la fête du Christ-Roi afin de combattre le laïcisme.

Le laïcisme, qu'est-ce que c'est?

Ce n'est pas n'importe quelle forme d'hostilité à l'Église.

C'est cette forme d'hostilité à l'Église qui consiste à soutenir que l'État, les institutions civiles, les lois, enfin toutes les affaires temporelles, doivent être conçus, construits, conduits en dehors de tout souci chrétien, de toute influence de l'Église, absolument comme si Jésus n'était pas le Seigneur de toutes

choses, même des choses de ce monde, comme si l'Église n'existait pas, ou comme si elle n'était qu'une association privée, dépourvue de toute autorité publique.

L'Église, au contraire, enseigne (et c'est le résumé de toute l'Encyclique), que l'ordre temporel lui-même, la

société civile, les institutions, les lois, doivent être pénétrés d'esprit chrétien, et reconnaître ainsi à leur manière la dignité royale et l'autorité royale de Notre-Seigneur. Elle déclare qu'il doit y avoir un règne social du Christ, elle veut que les chrétiens y travaillent, et elle dit qu'autrement il n'y aura jamais de paix dans le monde. Vous voyez assez, mes chers grands, que les événements lui donnent raison. Parce que Notre-Seigneur ne règne pas sur les sociétés temporelles, c'est la guerre partout.

Certainement, l'Etat est laïque! Il l'est comme un carré est un carré et pas un cercle. Il l'est même quand il est gouverné par un prêtre, par un évêque, par un cardinal. Il l'est tout simplement parce que sa nature est de s'occuper des choses temporelles et non des choses spirituelles. Mais il peut s'occuper chrétiennement des choses temporelles, s'en occuper en bon chrétien, et c'est ce que l'Eglise lui demande, rien de plus.

Vous-mêmes, vous êtes des laïques. Pourquoi des laïques? Parce que par vos métiers, vous vous occupez de choses temporelles, de mécaniques, de menuiserie, de boulangerie, etc. Est-ce que cela vous empêche d'être de bons chrétiens? Est-ce que cela vous dispense de l'être? Vous

exercez chrétiennement votre métier, vous vendez votre moutarde ou vous réparez les voitures avec honnêteté, avec conscience, avec la sanctification du dimanche; vous respectez l'autorité de Dieu et de l'Eglise dans vos foyers, dans l'éducation de vos enfants; vous êtes des laïques et vous êtes des chrétiens, deux choses qui ne se détruisent pas, qui vont parfaitement ensemble.

C'est tout pareil pour l'Etat. On ne lui demande pas de cesser d'être laïque, il l'est par nature, on lui demande d'être chrétien dans sa nature laïque, dans sa laïcité.

Un chrétien qui ne veut pas être chrétien dans ce qu'il



a à faire n'est pas dans la laïcité, il est dans le laïcisme. S'il prétend que parce qu'il est laïque, il n'a pas à être chrétien, il dit une énorme sottise. Vous trouvez bien, vous, le moyen d'être laïque et d'être chrétien !

Pourquoi pas l'Etat?

C'est un parti-pris sectaire et pas autre chose.

De tous les pays du "monde libre", la France est probablement le plus infecté de laïcisme. Vous vous plaignez de beaucoup de choses qui ne vont pas. Dites-vous bien que les choses ne vont pas, et vont de mal en pis, pour une seule raison profonde, pas trois, ni deux, mais une seule, qui est qu'en France l'Etat n'est pas chrétien et refuse de l'être. Alors Dieu punit ce refus criminel de la royauté de son Fils Notre-Seigneur Nous avons tout mérité!

Et si nous avons quelque chance, mes chers grands, d'être épargnés, ce ne peut être qu'à la condition absolue de nous purifier de tout laïcisme et de travailler là où nous sommes, selon les occasions et selon nos moyens, au règne social de Notre-Seigneur. (...) Pour le salut temporel et éternel de vos enfants et de vos cadets, chantez dimanche prochain avec l'Eglise l'hymne du Christ-Roi:

*"Que les chefs des Nations
Vous rendent publiquement
honneur,
Que les maîtres et les juges vous
révèrent, Que les lois et les arts
se ressentent de vous. "*

Notre Dame de Joie. N.E.L. p.248 à 251

SUITE DE L'ÉDITORIAL

Ce n'est donc pas seulement pour satisfaire des goûts artistiques que nous devons développer la musique sacrée (quoique ces goûts artistiques soient déjà une élévation de l'âme qui peut l'ouvrir à la prière), mais pour mieux élever nos âmes à la prière et nous unir au culte public de l'Eglise. Tous ceux qui y collaborent: chefs de chœur, organistes, instrumentistes, choristes...mais aussi et surtout les fidèles, doivent aimer s'unir aux chants liturgiques de la messe: kyriale, répons...et des autres offices liturgiques, ainsi qu'aux chants qui entourent la liturgie (les cantiques).

Ainsi, mes souhaits, mes prières et mes encouragements en ce moment de reprise des activités, sont tournés vers tous ceux qui participent à cette première activité de toute paroisse: la liturgie. Les prêtres du Prieuré Saint Ferréol y mettront, eux aussi, soyez en assurés, tout leur zèle ■



Depuis le 15 août monsieur l'abbé Laurent RAMÉ exerce son ministère en tant que Prieur sur les terres de la Vendée Catholique et Royale ... tout un programme !

Prieuré Notre Dame du Rosaire

« Les Fournils »

Saint Germain de Prinçay

85110 Chantonnay

DU CHANGEMENT CHEZ NOS SOEURS

Sœur Aloisia Maria nous a quitté à la fin du mois de juin pour rejoindre le prieuré de Wil (bien connu de monsieur l'abbé Bernhard)

Sœur Maria Hélène, brésilienne, est arrivée à Marseille le 14 août dernier en provenance de Ruffec. Nous lui souhaitons la bienvenue.

CARNET PAROISSIAL

Baptêmes :	Avignon	Chapelle des Pénitents Noirs:	Rémi de Gérin-Ricard le 11 juillet Hugues Tritscher le 14 Août
Mariages :	Aix en Provence	Chapelle de l'Immaculée Conception :	Monsieur Louis Schneider et Mademoiselle Anne-Sophie Soton le 17 juillet Monsieur Vincent Serrano et Mademoiselle Laetitia Majoli le 31 juillet
Sépultures :	Marseille	Eglise de la Mission de France-St Pie X :	M. Gérard Poujol (76 ans) le 26 juillet

CALENDRIER DU MOIS

Vendredi 3 :	Adoration du T.S. Sacrement de 21h à minuit, rue de Lodi, chapelle de l'Immaculée Conception
Lundi 13 :	Rentrée des classes
Samedi 18 :	Journée familiale œuvre Saint Vincent de Paul
Dimanche 19 :	Journée Portes Ouvertes de l'Ecole Saint Ferréol (voir encadré)
Mercredi 22 :	Rentrée des catéchismes
Mercredi 29 :	Saint Michel

Dimanche 19 septembre : journées portes ouvertes à l'école Saint-Ferréol

10h30 : messe en plein air

13h : repas sous les ombrages (inscription obligatoire)

Prix : adultes 15€ adolescents 9€ enfants 6€ Réserver avant le 16 septembre dernier délai

A NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS D'OCTOBRE

NOTRE TRADITIONNEL PÈLERINAGE À LOURDES QUI, CETTE ANNÉE SE DÉROULERA DU

VENDREDI 22 AU LUNDI 25 OCTOBRE

Renseignements et inscriptions à partir du 15 septembre au prieuré Saint Ferréol

Laetitia PERRIN

10 rue Ballu - 75009 Paris

Tél : +33 (0)1 44 09 48 71

Fax : +33 (0)1 47 63 00 21

lperrin@odeia.fr

odeia
Pèlerinages & voyages culturels

PÈLERINAGE CULTUREL EN ESPAGNE

Sur les pas de Sainte Thérèse d'Avila,

Saint Jean de la Croix et saint Ignace de Loyola

du lundi 04 au samedi 09 octobre 2010

conçu et accompagné par Jean-Michel Sanchez, historien de l'Art Sacré

Aumônerie: monsieur l'abbé Etienne Beauvais, de la Fraternité St Pie X



FORMATION RELIGIEUSE

Enfants (tous niveaux) : catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h 30 tous les mercredis ➔ Rentrée des catéchismes le 22 septembre

Adultes : Durant la période scolaire, catéchisme pour les dames les lundis de 15h30 à 16h30 au prieuré par M. l'abbé Callier

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Marie-Théophane : conférences spirituelles pour dames

Chorale de Saint Pie X : Répétitions tous les jeudis à 20h au Prieuré.

Avignon

(tel. N° 04 90 86 30 62)

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie

Horaires des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1^{er} vendredi du mois : 17h00, adoration
18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue



Aix en Provence

Chapelle de l'Immaculée Conception

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Horaires des messes :

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

1^{er} vendredi du mois : messe à 18h30

1^{er} samedi du mois : messe à 11h00

Carnoux

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Horaires des messes

Dimanche et fêtes : 08h30

Alleins

Chapelle des Pénitents Blancs rue Frédéric Mistral

Horaires des messes : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois :

17h30 : confessions 18h00 : messe chantée

Marseille

Horaires des messes

Chapelle de l'Immaculée Conception 14 bis rue de Lodi Marseille 6 ^{ème}	Église de la Mission de France-Saint Pie X 44 rue Tapis vert Marseille 1 ^{er}	Prieuré Saint Ferréol 40 chemin de Fondacle Marseille (12 ^{ème})
Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au Vendredi	Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S' Sacrement 19h15 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse	Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi, messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30

Permanences des prêtres (à partir du 13 septembre)

Chapelle de l'Immaculée Conception
le lundi de 09h00 à 11h30: Abbé Radier
le mercredi de 09h00 à 11h30 Abbé Callier
le 1^{er} vendredi du mois : Adoration du T.S. Sacrement de 21h à minuit

Église de la Mission de France-Saint Pie X
Abbé Radier : Samedi
Abbé Callier : Mardi
Abbé Beauvais : Jeudi
Abbé Bernhard : Mercredi & Vendredi
Abbé Vigne : Lundi

De 16h00 à 18h00 : Permanence
18h00 : Chapelet

Tous les jeudis à 17h50 : Salut du Très Saint Sacrement

Coordonnées téléphoniques

Prieuré Saint Ferréol : 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72
✉ prieuresaintferreol@orange.fr

Église de la Mission de France-Saint Pie X : 04 91 91 67 16

Chapelle de l'Immaculée Conception : 04 91 47 22 88

École Saint-Ferréol 04 91 88 03 42

Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol

En semaine : 09h30 à 12h00 [Frère Bernard]

16h00 à 18h00 [Frère Bernard ou Mme Pernet]

Merci de bien vouloir respecter ces deux créneaux en n'appelant en dehors de ces horaires qu'en cas d'urgence

Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € ou plus

Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Directeur de publication : Abbé Jean-Luc Radier

Tél. 04 91 87 00 50

Dépôt légal : 28 janvier 2010